

TOUTE L'INFORMATION CONCERNANT
L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE
À L'UNIGE EST DISPONIBLE SUR
LE SITE DE L'UNIVERSITÉ

unige.ch/recherche/expanim



**Direction de l'expérimentation
animale de l'UNIGE**

Uni Dufour - Rectorat
Rue Général Dufour 24
CH-1211 Genève

direction-expanim@unige.ch

CADRE LÉGAL

La législation suisse sur la protection des animaux est l'une des plus complètes au monde et le domaine de l'expérimentation animale y est strictement réglementé.

Chaque projet est examiné par une commission cantonale sur l'expérimentation animale qui réunit scientifiques, défenseurs de la cause animale, spécialiste des méthodes alternatives, éthicien.

Chaque expérience fait l'objet d'une autorisation spécifique, sous le contrôle des autorités cantonales et fédérales, et chaque animal est suivi individuellement.

Chaque autorisation fait l'objet d'une pesée d'intérêt entre les contraintes subies par l'animal et le gain escompté pour la société et l'environnement.

L'autorisation n'est délivrée que si aucune autre méthode d'expérimentation ne permet d'atteindre le but recherché.

Retrouvez tout le cadre légal sur
unige.ch/recherche/expanim

LA POLITIQUE 3R

La règle des 3R s'est imposée internationalement comme le fondement de la démarche éthique appliquée à l'expérimentation animale.

Réduire le nombre d'animaux utilisés.

Raffiner la méthodologie utilisée pour minimiser les contraintes et maximiser la qualité des résultats.

Remplacer les modèles animaux dès que cela est possible.

L'UNIGE suit une politique active dans le domaine des 3R, avec notamment:

- la création du prix 3R;
- l'implication dans le Centre Suisse de compétences 3R;
- la nomination de déléguées et délégués à la protection des animaux qui veillent à leur bien-être et à la promotion des 3R à l'UNIGE;
- l'organisation de séminaires 3R pour les chercheuses et chercheurs;
- la mise en place d'un soutien statistique pour déterminer le nombre optimal d'animaux permettant d'atteindre l'objectif de l'étude.

RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION ANIMALE À L'UNIGE

ÉDITION 2020



POURQUOI UTILISER DES ANIMAUX?

La recherche scientifique s'appuie sur différentes méthodes complémentaires participant à l'acquisition de nouvelles connaissances et au développement de nouvelles thérapies.

In vitro pour étudier une partie de l'organisme, par exemple par le biais d'une culture cellulaire.

In silico pour prédire le comportement d'une partie de l'organisme par modélisation informatique.

In vivo pour étudier un organisme vivant, complet et autonome, dans toute la complexité de son fonctionnement.

Les méthodes non animales sont privilégiées par les groupes de recherche chaque fois que cela est possible, pour des raisons aussi bien éthiques que légales et économiques, l'expérimentation animale étant généralement plus coûteuse et plus lente.

Le modèle animal est utilisé pour des recherches fondamentales et appliquées. On lui doit de très nombreuses percées scientifiques:

- le développement de l'immunothérapie pour lutter contre le cancer;
- le taux de guérison des leucémies, longtemps considérées incurables, qui va désormais de 30 à 95% selon les patients;
- le développement d'implants cérébraux qui permet de stopper les tremblements liés à la maladie de Parkinson;
- le développement d'organoides appelés à remplacer le modèle animal pour de nombreuses recherches.

CHIFFRES-CLÉS (2019)

55 animaliers et adjoint-e-s à la zootechnie

89 groupes détenteurs d'autorisations

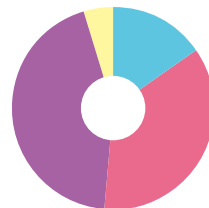
295 autorisations actives

556 expérimentateurs et expérimentatrices

29 278 animaux utilisés en expérience

Les expériences sont classées selon leur degré de gravité, illustré par les exemples ci-dessous

- 0 aucune contrainte**
(observation du comportement sans douleur ni anxiété)
- 1 contrainte légère**
(prises de sang répétées dans un laps de temps de 24 heures)
- 2 contrainte moyenne**
(animal diabétique avec symptômes cliniques)
- 3 contrainte sévère**
(transplantation de tumeurs malignes)



15.4% degré 0
36.2% degré 1
43.9% degré 2
4.5% degré 3

LES ANIMAUX UTILISÉS À L'UNIGE (2019)

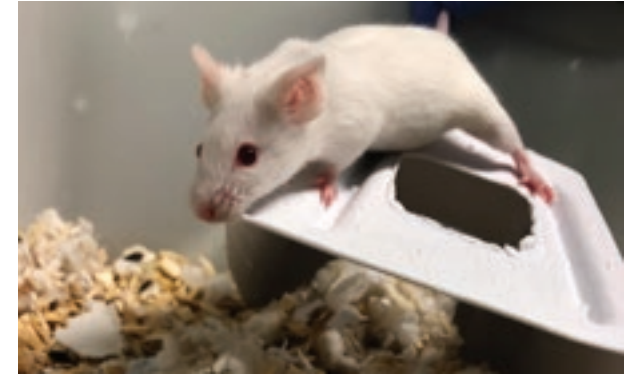
Ces animaux ont contribué à l'avancée de la recherche à l'UNIGE dans différents domaines, comme l'immunothérapie, la cancérologie, les greffes d'organes, le diabète, les maladies rares, la vaccination, le fonctionnement du cerveau, l'évolution des espèces, etc.

Souris	26 736	91.3%
Rats	1 845	6.3%
Reptiles	209	0.7%
Œufs de poule	183	0.6%
Souris épineuses / hérissons	95	0.3%
Poissons	81	0.3%
Lapins	80	0.3%
Porcs / miniporcs	49	0.2%
Total	29 278	



Souris et rats représentent près de 98% des animaux utilisés dans le cadre de la recherche scientifique à l'UNIGE

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



Les cages répondent aux besoins physiologiques et comportementaux des animaux et leur apportent un maximum de confort. Elles contiennent des maisonnettes et du matériel pour construire un nid.

Des gardiennes et gardiens d'animaux spécialement formés sont présents 365 jours par an dans les animaleries.

Les expérimentateurs et expérimentatrices, les responsables d'expérience et les gardiennes et gardiens d'animaux doivent suivre une formation spécifique complétée par des cours de formation continue obligatoires par période de 4 ans.

L'euthanasie est pratiquée selon les méthodes recommandées par l'OSAV (Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires) pour occasionner le moins de stress possible aux animaux.